

Paroles Citoyennes

Venelles pour Vous - Venelles en Vie

Janvier 2011



Bien sûr, il y a un contexte morose, avec son cortège d'annonces quotidiennes d'augmentation de la vie : électricité, assurances, soins, carburant, transport, alimentation...

Bien sûr, il y a les décisions de la municipalité « sarkozyste » au pouvoir qui chargent encore plus lourdement la barque des venellois : augmentation des garderies, augmentation de l'eau, augmentation des impôts locaux et de la taxe d'habitation... ;

Bien sûr, il y a dans notre commune, comme partout, de plus en plus de personnes seules, des venellois qui se trouvent brutalement face à des difficultés professionnelles et familiales qui les conduisent à des problèmes majeurs.

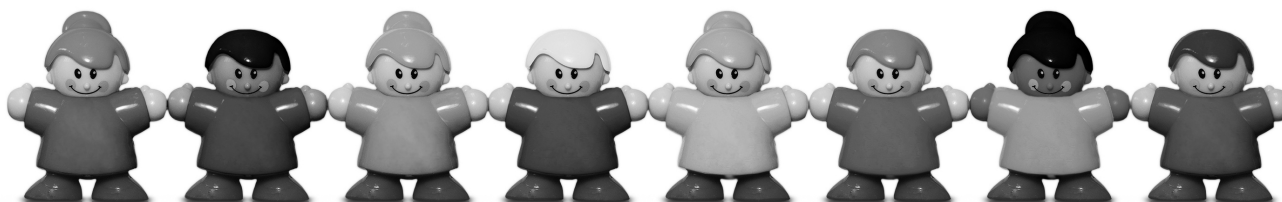
Malgré tout à l'aube de cette nouvelle année, l'équipe de « Venelles en vie » vous adresse, ses vœux les plus sincères pour une meilleure vie :

Une politique moins brutale,

Plus d'écoute et de tolérance les uns envers les autres.

Paix, sérénité, amitié pour tous.

Pour imaginer, avec nous, un futur différent solidaire et innovant



www.venelles-en-vie.fr
<http://venellespourvous.free.fr>

Paroles citoyennes est l'expression de l'opposition venelloise qui se veut résolument constructive. Ce journal est ouvert à tous les citoyens qui partagent nos convictions et désirent s'impliquer dans la vie communale.

Directeur de la Publication : Pierre Morbelli

Rédactrice en chef : Evelyne Coursol

Comité de rédaction : Monique Allard, Jacques Legaignoux, Yolande Mallegol, Pierre Morbelli, Marie-Pierre Peyrou, Véronique Pinson, Monique Poupaud.

Paroles Citoyennes, 6 les logis, 13770 Venelles

<http://venellespourvous.free.fr> - www.venelles-en-vie.fr

Urbanisme : Faisons le point sur les dossiers d'urbanisme à Venelles en ce début d'année



Quartier des Faurys (Val de Tourame)

L'adjointe à l'urbanisme nous a dit avoir reçu un projet de 85 logements qui a été refusé par la mairie. Il a été demandé au bureau d'études en charge du dossier de proposer un nouveau projet avec, au maximum, 48 logements.

Le Grand Puits (près du rond point des anciens combattants)

Un projet de 119 logements, dont 40 % de logements sociaux, est prévu sur le secteur du Grand Puits. Il se composera de six bâtiments de deux étages, trois pour les logements sociaux, trois pour les logements en accession à la propriété. Notons que les deux opérations seront physiquement séparées et qu'il ne sera pas possible de passer d'un parking à l'autre, les trois bâtiments destinés à la vente étant « résidentialisés » !

Une enquête publique sur l'évolution nécessaire du PLU (Plan local d'urbanisme) liée à ce projet s'est terminée le 6 décembre ; le rapport du commissaire enquêteur est attendu en janvier 2011 avant que la modification du PLU ne soit présentée au Conseil municipal.

La zone Ouest (derrière le cimetière de la Bosque)

Une étude complémentaire sur le projet du quartier ouest a été demandée par les services de l'état, à la mairie pour définir une orientation d'aménagement. Elle a été confiée au Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) qui devait rendre sa copie en fin d'année 2010.

Le terrain Chevrot

C'est le grand terrain situé le long de l'ex RN 96 à proximité du rond point de la gare. Trois bâtiments de deux étages doivent y être réalisés. Ils devraient comprendre 85 logements dont 35 sociaux, des commerces et bureaux en rez de chaussée. Un bassin de rétention sera réalisé sur la partie basse du terrain pour un coût de 600 000 euros.

Le terrain GMI (« pizza Tony »)

Il se trouve en face du terrain Chevrot (il abrite notamment aujourd'hui une pizzeria). Quatre locaux commerciaux de 100 m², deux de 300 m² et une brasserie y sont envisagés. Douze logements, dont deux sociaux doivent également être réalisés. Notons que huit d'entre eux seront construits face à l'autoroute, et à la future déviation de Venelles.

Le terrain Iveco

Situé à proximité de la Touloubre, ce terrain devrait accueillir un nouveau grand commerce, de type hard discount, choix assumé par la mairie qui a soutenu ce projet en commission départementale d'aménagement commercial (CDAC). Venelles manque-t-il donc tant que ça de hard discounts ? Nous avons déjà eu l'occasion de nous exprimer sur ce sujet.

Quel bilan ?

Beaucoup de projets de logements certes, mais sur la zone d'activité, qui, du coup à ce train là n'en sera bientôt plus une !

L'installation de nombreuses activités commerciales programmée par la majorité dans les nouveaux projets, pose les questions suivantes :

- Quel enjeu et quel avenir pour les commerces existants ?
- Y-a-t-il une telle demande de locaux commerciaux sur Venelles pour que l'offre soit ainsi augmentée ?
- Quel impact sur le trafic avec une dispersion des commerces et services encore renforcée qui, de plus, favorise davantage l'usage de la voiture au détriment de modes de déplacement doux ?

Bien entendu la mairie n'a mené aucune étude pour vérifier tous ces points.

Nous avons décidément du mal à comprendre la politique de développement urbain des élus au pouvoir ;

La mairie case volontairement les nouveaux logements au plus près de l'autoroute, dans les zones d'activités commerciales ! S'il s'agissait de favoriser la multiplication des nuisances pour les résidents, ils ne s'y prendraient pas autrement !

La mairie multiplie l'offre d'implantations commerciales sans étude en terme d'impact économique, ni de schéma de circulation urbain !

Oui décidément, il est difficile de suivre la logique de cette politique et encore plus de lui trouver une vision à long terme pour notre Commune.

Que retenir du projet de budget 2011 ?

Encore une nouvelle hausse des impôts !

Après une augmentation de plus de 16 % entre 2008 et 2010, la majorité en place augmente encore de 3% les impôts cette année ; ce sera donc une augmentation de plus de 20% (en intégrant la hausse des bases décidée chaque année par l'Etat) qu'auront subi les Venellois en trois ans.

Avec ces hausses successives, ce sont plus de 240 euros que les Venellois payent en impôts communaux supplémentaires chaque année.

Le Maire nous dit que cette hausse d'impôt vise à développer la solidarité :

- **sauf que** le budget du Centre communal d'action sociale (CCAS) destiné à aider les moins fortunés n'augmente, lui, que de 2,4 % ;

- **sauf que** l'impôt communal est payé par toutes les tranches sociales (exceptées, et fort heureusement, par les personnes âgées en dessous du minimum vieillesse, 500 euros par mois). Et ces 3% pèseront plus lourd encore pour les plus défavorisés ;

- **sauf que** les classes moyennes, vous savez celles qui payent tout absolument tout, sans que la redistribution ne les aide vraiment, pressées comme de beaux citrons jaune d'or, s'appauvrissent de plus en plus ainsi que le montrent les différentes études économiques.

Alors, oui il aurait fallu ne pas charger plus lourdement encore la barque de nos concitoyens. Ces

augmentations injustifiées s'ajoutent à celles de l'énergie, des transports, du logement, des assurances et de la vie quotidienne,... cela commence à faire beaucoup !

Surtout que la pression fiscale à Venelles par rapport aux autres communes de la même importance est loin d'être négligeable : **sur la taxe d'habitation par exemple chaque venellois paye 42 % de plus que les habitants des communes de même taille.**

Quand cela va-t-il s'arrêter ?

La logique budgétaire de l'équipe en place est simple : racler les fonds de tiroir et vendre les bijoux de famille comme en témoigne la vente des logements de la Roberte et le rachat imposé au CCAS d'une partie de ses locaux.

La municipalité bénéficie pourtant de rentrées imprévues et non négligeables, 233 000 euros, de la part de la Communauté du Pays d'Aix.

Et pourquoi cette augmentation des impôts ?

Parce qu'il y aurait de gros investissements à réaliser cette année ?

Non, Les investissements les plus importants prévus en 2011 sont le bassin de rétention du terrain Chevrot et les derniers travaux de la rue du Claou. Rien de bien nouveau.

Pour augmenter les frais de réception ? Pour accueillir Miss Nationale ? Oui, en partie.

Mais surtout pour se faire des petits paquets pour les prochaines années !

Il n'y avait aucune nécessité d'augmenter les impôts cette année car grâce aux rentrées imprévues, le budget de fonctionnement suffisait largement, pour une fois, à équilibrer le budget d'investissement.

Les Venellois ne sont pas des vaches à impôts !!!



Le CCAS de Venelles achète ses locaux à prix d'or à la mairie

On apprend l'achat d'environ 500 m² de locaux dans le bâtiment municipal de la Campanella par le CCAS pour presque 1,6 million d'euros*

Rappelons que :

Le CCAS est un établissement public administratif communal présidé par le Maire et dont l'Adjointe au Maire Déléguée à l'action sociale assume la Vice-Présidence du conseil d'administration.

Après plusieurs essais dès leur premier mandat, voici que la Majorité arrive à ses fins et conduit le CCAS à se séparer, en 2008 des 24 logements sociaux de la Roberte dont il était propriétaire.

Selon la majorité municipale ils coûtaient trop cher à remettre en état ; le CCAS n'était pas en capacité de gérer des logements ; le CCAS, allait se recentrer sur ses missions.

On pouvait imaginer qu'on avait enfin un budget conséquent pour financer une action sociale comme par exemple l'extension de la crèche municipale tant attendue par nombre de Venellois. Et bien pas du tout, vous faites erreur.

En 2010 le CCAS toujours sous la directive de la majorité, décide de devenir à nouveau propriétaire immobilier ; jugez-vous-mêmes : il se recentre sur lui-même, ne dit-on pas charité bien ordonnée....

La majorité municipale peut donc ainsi inscrire ces 1,6 million d'euros dans la colonne Recettes du budget 2011, une superbe opération dans ces temps de restrictions.

Des impôts en moins pour les Venellois ? NON

Vos impôts locaux augmenteront encore d'au moins 3% en 2011 **soit une hausse de plus de 20% depuis les dernières élections municipales de 2008.**

L'opposition municipale Venelles en Vie

**centre communal d'action sociale*

Je m'indigne... et vous ?

Le pouvoir « sarkozyste », que se soit dans son expression nationale ou communale, nous inflige un modèle de société qui renie l'héritage que nous avait laissé le Conseil de la Résistance dans son programme élaboré il y a soixante six ans et appliqué dès 1944...

C'est bien vieux me direz vous et pourtant...il préconisait entre autres :

« un plan complet de Sécurité Sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence...une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours,...l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie,...la liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'Etat, des puissances de l'argent... ».

Alors vieux, obsolète ? Je n'en suis pas si sûr !

Inspirée par ces retours sur l'histoire et par la lecture de l'excellent livre de Stéphane Hessel « Indignez vous ! »*, je commencerai l'année 2011 en le citant :

« Je vous souhaite à tous à chacun d'entre vous, d'avoir un motif d'indignation. C'est précieux. Quand quelque chose vous indigné, comme j'ai été indigné par le nazisme, alors on devient militant, fort et engagé. On rejoint ce courant de l'histoire et le grand courant de l'histoire doit se poursuivre grâce à chacun. Et ce courant va vers plus de justice, plus de liberté mais pas cette liberté incontrôlée du renard dans le poulailler. »

Cet auteur, Stéphane Hessel est âgé de 93 ans, compagnon de la libération il a participé à la rédaction de la déclaration universelle des Droits de l'Homme ; merci pour cette étincelle d'espoir .

Que l'année 2011 en soit porteuse pour vous tous !

Evelyne Coursol

Conseillère Municipale

**INDIGNEZ VOUS auteur Stéphane Hessel –indigène éditions*